



BACCALURÉAT PROFESSIONNEL FORÊT

Première et Terminale

DÉBOUCHÉS

- Création d'entreprise de travaux forestiers
- Ouvrier forestier qualifié ou chef d'équipe dans une entreprise de travaux forestiers
- Ouvrier forestier qualifié pour le compte de l'ONF (Office National des Forêts), d'une coopérative forestière, d'un groupement forestier...
- Possibilité de poursuite d'études : Certificat de Spécialisation (CS diagnostic et taille des arbres), BTSA (Gestion forestière ou Technico-commercial)

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION

La formation est accessible par la voie de l'apprentissage aux candidats de 16 à 30 ans ayant signé un contrat d'apprentissage avec un employeur du secteur professionnel.

Avant l'entrée en formation, les candidats doivent :

- Soit justifier d'un BEPA ou d'un CAPA relevant du secteur de l'aménagement de l'espace
- Soit être issu d'une seconde professionnelle aménagement « NJPF »

Sur décision du Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt peuvent également être admis :

- Les titulaires d'un BEPA ou d'un BEP, d'un CAPA ou d'un CAP
- Les candidats ayant accompli au moins la scolarité complète d'une classe de première

L'admission est prononcée à la suite de l'étude du dossier de candidature et d'un entretien individuel qui permettent d'évaluer les capacités, la motivation et le projet professionnel du candidat.

CONDITIONS MATÉRIELLES

- La rémunération assurée par l'employeur à l'apprenti est au minimum comprise entre 25 et 70 % du SMIC selon l'âge, l'année de formation du jeune et le département de l'employeur
- Le Conseil Régional de Bourgogne - Franche-Comté prend en charge les équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires aux travaux pratiques effectués au centre
- Les frais de déplacement entre le centre de formation et le domicile de l'apprenti sont indemnisés forfaitairement, une fois par an, par le Conseil Régional de Bourgogne - Franche-Comté

ORGANISATION ET DURÉE DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage de 2 ans

1^{re} année

- Au centre de formation : 675 heures réparties sur 20 semaines
- En entreprise : 32 semaines dont 5 semaines de congés payés

2^e année

- Au centre de formation : 675 heures réparties 20 semaines
- En entreprise : 32 semaines dont 5 semaines de congés payés

La formation en centre débute en septembre et se termine en juin, avec des alternances entre centre de formation et entreprise par périodes de 2 ou 3 semaines.

Le Bac pro Forêt est l'un des diplômes qui permettent de s'installer comme ETF (Entrepreneur de Travaux Forestiers).

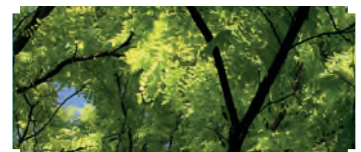


Les dossiers d'inscription sont acceptés toute l'année.



La restauration et l'hébergement sont possibles au centre.

Possibilité de parcours de formation individualisée après évaluation des acquis professionnels et scolaires.



CONTENU DE LA FORMATION //////////////////////////////////////

La formation est composée de modules d'enseignement général, de modules d'enseignement professionnel et de périodes en entreprise.

→ Modules d'enseignement général :

- MG1 : langue française et compréhension du monde (expression écrite et orale, éducation socioculturelle, histoire-géographie, documentation)
- MG2 : langue et cultures étrangères (anglais ou allemand)
- MG3 : éducation physique et sportive
- MG4 : culture scientifique et technologique (mathématiques, biologie-écologie, physique-chimie, informatique)

→ Modules d'enseignement professionnel :

- MP1 : le chantier forestier dans son contexte
- MP2 : dimensions socio-économiques, juridiques, environnementales et techniques des pratiques forestières (filière bois, législation forestière, écosystèmes forestiers, gestion forestière)
- MP3 : organisation d'un chantier forestier (organisation de chantier, coûts de revient, gestion de l'entreprise, législation du travail)
- MP4 : travaux de sylviculture (stations forestières, croissance et reproduction des arbres, état sanitaire des peuplements, topographie, itinéraires techniques sylvicoles, travaux de reboisement, travaux d'amélioration)
- MP5 : travaux d'exploitation forestière (choix des opérations techniques, qualité et volume des bois, travaux de bûcheronnage manuels, travaux de débardage, travaux connexes)
- MP6 : maintenance des équipements forestiers (matériels forestiers, maintenance préventive et corrective)
- MAP : mécanisation forestière (simulateurs de conduite, abattage mécanisé)

→ Formation en milieu professionnel

- Les périodes en entreprise permettent de développer des compétences dans un contexte professionnel. Elles donnent lieu à un rapport écrit évalué en épreuve terminale.

ÉVALUATION / VALIDATION //////////////////////////////////////

Baccalauréat Professionnel : « Forêt », diplôme national de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Le diplôme est obtenu :

- pour moitié en contrôle continu en cours de formation (CCF) et sous contrôle d'un jury
- pour moitié par une évaluation terminale constituée de 4 épreuves : Langue française et compréhension du monde (français et histoire-géographie), Culture scientifique et technologique (mathématiques et physique-chimie), Choix techniques (techniques forestières et gestion forestière), Expérience en milieu professionnel (rapport de stage)

Tout titulaire du Baccalauréat Professionnel : « Forêt » obtenu à Chateaufarine peut obtenir la certification phytosanitaire à condition d'en faire la demande individuelle auprès de la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt).

Cette formation répond aux nouvelles exigences du secteur en matière de sécurité sur les chantiers, de réalisation de travaux de qualité, de gestion durable de la forêt.

L'apprentissage dans une entreprise du secteur permet au jeune d'acquérir un bon niveau de pratiques professionnelles.

Cette expérience peut faciliter l'insertion dans la filière.



L'évaluation terminale se déroule dans un centre d'examen autre que le centre de formation.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

CFAA du DOUBS
10, rue François Villon
25000 BESANCON
Tél : 03 81 41 96 40 - Fax : 03 81 41 96 50
chateaufarine.educagri.fr

